



## BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances : du 29 Juin 1990 de l'affichage des prix et prestations de services

### TRANSACTION – NOTRE MISSION

- Estimation gratuite au plus près du marché
- Prise de mandat
- Communication via nos différents supports (vitrine – internet- panneaux – mailings)
- Sélection des potentiels acquéreurs et organisation des visites
- Négociation avec les acquéreurs
- Coordination avec le ou les notaires avec constitution de dossier acquéreur
- Visite du bien, relevé des compteurs électriques, gaz, eau avant la signature de l'acte authentique
- Assistance à la signature de l'acte authentique chez le notaire

### TAUX DE COMMISSION et HONORAIRES TTC (du prix net vendeur)

à la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant convention

<b>6 % TTC</b>	de 1 € à 200.000 €
<b>5 % TTC</b>	de 201.000 € à 400.000 €
<b>4 % TTC</b>	de 401.000 € à 800.000 €

En cas de vente d'un bien ayant fait l'objet d'un mandat dans le cadre du Mandat SUCCESS partagé avec le SIA31, le montant de la commission d'agence est déterminé, non pas en application du barème de commission de notre agence, mais conformément aux termes du mandat conclu entre le vendeur du bien et l'agent immobilier titulaire du mandat exclusif SIA31

Dans ce cas, une information sur le montant de la commission d'agence, ainsi que le débiteur de cette commission, sera communiquée préalablement à toute présentation à tout acheteur qui se déclarera intéressé par le bien concerné.

Nous ne percevons aucune rémunération supplémentaire au titre de la transaction réalisée au travers du fichier partagé SIA31



**EXELYS –IMMO**

67 ter chemin de pahin—31170 TOURNEFEUILLE

Standard : 05-82-08-06-77 Mail : [contact@exelys-immobilier.fr](mailto:contact@exelys-immobilier.fr)

Carte professionnelle délivrée par la CCI de Haute-Garonne : Carte T et G : CPI 3101 2024 000000085-

Garantie Financière et RCP délivrée par GALIAN N° 120 137 405

RCS TOULOUSE N° 934 231 085

SARL au capital de 2 500€ -



# EXELYS IMMO

GESTION - LOCATION - TRANSACTION

## BARÈME DES HONORAIRES DE GESTION

**7 % T.T.C.** sur encaissements

### GESTION – NOTRE MISSION

- Encaissement et reversement du dépôt de garantie (1 mois de loyer).
- Encaissement des loyers.
- Quittancement mensuel.
- Relances, Suivi des locataires.
- Récupération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Révision annuel du loyer et vérification de l'assurance du locataire et des divers contrats d'entretien.
- Établissement des devis et contrôle des réparations avec les entreprises.
- Régularisation des charges annuelles.
- Restitution du dépôt de garantie.
- Rédaction des lettres de congés pour reprise.
- Compte rendu de gestion mensuel.
- Déclaration des revenus fonciers.
- Règlement des charges, et des factures.

### NOTRE ASSURANCE GARANTIE LOYERS IMPAYÉS

**2 % T.T.C.** sur encaissements

- Loyers – charges – taxes – indemnités d'occupations, période ILLIMITÉE à concurrence de 90 000 € par sinistre et par locataire.
- Détériorations immobilières : Le montant est limité à 7.000 € HT par sinistre et par bien loué.
- Protection juridique : Le montant est limité à 3.000 € HT par sinistre et par bien loué.
- L'ensemble des frais de contentieux (commandement de payer, huissier, avocat, procédure d'expulsion)

## BARÈME DES HONORAIRES DE LOCATION

### LOCATION – NOTRE MISSION

- Estimation de votre loyer.
- Recherche du locataire : (Internet – vitrine – visites du bien).
- Étude de solvabilité du locataire, prise de garanties et de cautionnement
- Rédaction d'un contrat de location clair et équilibré ; avec ses préconisations.
- Rédaction du pré-état des lieux et de l'état des lieux de sortie.
- Rédaction de l'état des lieux d'entrée.

### HONORAIRES LOCATAIRES et PROPRIETAIRES

Honoraires de visite, de constitution de dossier de rédaction et de signature du bail du locataire

**12% T.T.C.** sur encaissements

À partager par moitié entre le locataire et le propriétaire

### FRAIS D'ETAT DES LIEUX (entrée et sortie)

**160 € T.T.C**

- Réalisation sur tablette et archivage numérique

À partager par moitié entre le locataire et le propriétaire

### LOCAUX COMMERCIAUX

2 mois de loyer charges comprises à la charge du locataire.



**EXELYS IMMO**

67 ter chemin de pahin—31170 TOURNEFEUILLE

Standard : 05-82-08-06-77 Mail : [contact@exelys-immo.fr](mailto:contact@exelys-immo.fr)

Carte professionnelle délivrée par la CCI de Haute-Garonne : Carte T et G : CPI 3101 2024 000000085-

Garantie Financière et RCP délivrée par GALIAN N° 120 137 405

RCS TOULOUSE N° 934 231 085

SARL au capital de 2 500€ -